VŒUX
ET CONSEILS
DU VRAI
PEUPLE FRANÇAIS,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

VŒUX
ET CONSEILS
DU VRAI
PEUPLE FRANÇAIS,
A l'Assemblée Nationale.

TROP long-tems, sans notre aveu, les journaux, les adresses ont été nos interprètes ; il est juste, il est tems que nous nous expliquions nous-mêmes.

C'est dans les PROVINCES sur-tout, ce n'est peut-être que là que se trouve ce PEUPLE, l'objet des sollicitudes des législateurs de la France. Mais connoissent-ils bien ses véritables

intérêts, ses véritables vœux ? Ne jugent-ils pas trop les uns par ceux des habitans de cette capitale qui les investit de son influence, et les autres par ces adresses d'adhésion qui, de tous les coins du royaume, sont venus les assiéger d'hommages ? Sans doute ce noble élan des Parisiens vers la liberté a été partagé par la presque totalité des citoyens français. Mais sommes-nous réduits à ne faire que changer de joug ? Et tout en maudissant les *aristocrates* que nous détestons autant qu'eux, se sont-ils flattés que nous nous méprendrions à l'*aristocratie* déguisée, à laquelle ils veulent nous asservir ? C'étoit bien assez que, nous livrant avec une confiance aveugle à nos représentans, nous eussions souscrit, au moins par notre silence, aux nombreuses dérogations qu'ils se sont permis de faire à nos instructions. Si nos mandats n'ont pas été impératifs, ceux des Parisiens auroient-ils seuls le droit de l'être, et l'assemblée nationale n'auroit-elle dépouillé le roi du *veto absolu* que pour en revêtir la populace délirante et peut-être subornée d'une capitale en tumulte, d'une populace qui n'est point du tout le PEUPLE, d'une populace enfin parmi laquelle les provinces n'ont point d'interprètes ? ou s'il est décidé que les loix qui

nous régiront désormais doivent émaner des *galeries*, des *clubs*, des *cafés*, des *tréteaux* du palais-royal, qu'on nous invite du moins à envoyer nos représentans à ces foyers de législation. Mais non il n'est pas jusqu'à un M. Danton qui n'ait l'insolente prétention d'être notre organe ; il a l'impudence d'haranguer l'assemblée nationale AU NOM DE LA NATION ! et les huées ne l'interrompent pas à la seconde phrase ! et les huissiers ne le chassent pas à la troisième ! Si ce scandale se prolonge le peuple français, loin d'être un *peuple libre*, ne sera qu'un grand corps composé d'une poignée de factieux, forts de l'appareil menaçant qui les environne, et d'une foule de sujets dociles et timides qui, faute de pouvoir se réunir, sont asservis en détail, qu'on n'écoute que lorsqu'ils applaudissent et dont les réclamations isolées sont dénoncées comme des crimes à cette nation même dont ils forment la plus saine, la plus nombreuse partie.

Ce n'est pas que nous nous repentions de la confiance que nous avons abandonnée à nos délégués : si quelques décrets, enfans de l'ignorance ou de l'enthousiasme excitent ou nos plaintes ou nos alarmes, une foule d'autres éveillent notre reconnoissance ; ils ont acheté

sans doute le droit de se faire pardonner quelques erreurs ; il en est sur lesquelles l'expérience nous éclairera bientôt ; il en est d'autres qui ne peuvent attendre cette lente épreuve, et trop tard peut-être nous les dénonçons à la patrie. Souffririons-nous plus long-tems, par exemple, que nos législateurs, esclaves quelquefois de leurs propres passions, épousent encore et consacrent celles des autres ?

Dès le mois d'octobre de l'année dernière nous ne nous sommes que trop apperçus que le pouvoir dont nous nous étions dépouillés, échappoit aux mains qui l'avoient reçu de nous. Nous n'osions nous persuader que l'horrible complot qui éclata à cette époque pût avoir des complices dans le sein même de l'assemblée législative. La publication de la procédure du châtelet a éclairé ce mystère d'iniquité à travers le voile imposteur et mal-adroit sous lequel on a voulu le déguiser; nous avons découvert des coupables; nous attendions la vengeance ; l'honneur de la nation l'appelloit à grands cris ; il n'a obtenu qu'une lâche et criminelle indulgence. On n'aura donc remué ce cloaque d'horreurs que pour nous empoisonner de ses vapeurs pestilentielles ! Ne vous y trompez pas, Parisiens, qu'on étourdit d'hommages, tout ce qu'il y a de bons citoyens

dans les provinces en a frémi d'indignation. Si vous lisiez nos journaux obscurs, si vous assistiez à nos clubs pacifiques, vous n'auriez pu vous y méprendre ; mais un citoyen isolé qui oseroit élever sa voix contre cet oubli de toutes les règles de la raison et de la justice, verroit bientôt nos modernes inquisiteurs, ivres de CONTRE-RÉVOLUTIONS, attacher son nom proscrit à la liste des *Condé*, des *Lautrec*, des *Maillebois*, des *Riolles*, des *Bussy*, &c. &c. &c.

Mais que ces tribunaux plus révoltans encore qu'ils ne sont redoutables ne se flattent cependant pas d'enchaîner plus long-tems les plumes et les langues des bons citoyens ; ceux-ci reçoivent de Paris même l'impulsion à laquelle ils vont obéir. Déja vos journaux, ceux même qui ont le plus constamment servi la cause du peuple, ont le courage de donner à cette inquisition politique les qualifications qu'elle mérite ; nous l'avons vu sur le point de succomber au vœu de la pluralité de la capitale ; une seule voix l'a sauvée de la proscription, et cette voix..... Qui le croiroit ? est celle d'un GRAND PHILOSOPHE. Eh quoi ! nous sommes, nous dit au fond de nos provinces, cette philosophie si humaine, si bienfaisante tant qu'elle n'a fait qu'environner le trône, est donc des

venue intolérante à son tour depuis qu'elle l'occupe ?

Nous avons excusé ces moyens de rigueur tant qu'ils ont pu servir à affermir notre constitution : ils sont odieux dès qu'ils cessent d'être nécessaires. Ils ne le sont plus ; nos ennemis n'auroient jamais dû être persécutés ; le tems de les craindre est passé ; tout vous invite à les rappeler par l'attrait de la sécurité. C'est leur absence prolongée qui doit vous alarmer bien plus que leur présence, bien plus que leurs complots.

Vous n'avez plus de clergé, plus de noblesse, plus de financiers, plus de grands corps judiciaires, plus de victimes en un mot à livrer à ce monstre que vous avez pris plaisir à rendre formidable à vous-mêmes ; prenez garde qu'ils ne ressemblent à ces bêtes féroces qu'on croit avoir apprivoisées, et qui, reprenant avec la faim leur caractère indompté, finissent par dévorer leurs conducteurs. La frénésie que vous avez excitée, et qui a pu vous servir, a été trop violente pour être durable. Ne pensez plus qu'à l'adoucir ; elle vous deviendroit funeste à vous-mêmes. Voyez répandus, dans tout le royaume, ces agriculteurs détournés de leurs travaux, ces artisans sans emploi, ces marchands sans débit. Voilà le véritable PEUPLE qu'il faut conquérir et

satisfaire. Savez - vous que successivement il a passé de l'enthousiasme aux murmures ? savez-vous qu'il n'y a plus que quelques êtres envieux ou amans du désordre qui applaudissent encore avec transport et indistinctement à toutes vos opérations ; que les gens désintéressés sont au moins bien tiédes, et que beaucoup sont mécontens. Savez-vous que par-tout où de perfides insinuations, où de fausses alarmes ne tiennent pas le ressentiment en haleine, on éprouve des mouvemens de commisération pour les prêtres; on supporte, on honore même encore les anciens nobles; savez vous enfin que le pénible droit de choisir nos administrateurs, nos juges, nos pasteurs, nous paroît déja plutôt un fardeau qu'une conquête, et si vous n'avez pas d'autre manière de nous prouver que nous sommes LIBRES ET HEUREUX, nous serons peut-être encore assez corrompus, assez lâches pour regretter la paix de nos brillantes chaînes.

Ce sont d'autres biens que vous nous avez promis. Ce que l'ancien despotisme avoit de plus pésant pour la plupart de ces citoyens ignorés que n'atteignoient ni vos lettres de cachet, ni la morgue dédaigneuse de vos grands, c'étoit sans contredit les *impôts*. Vous croyez avoir fait de grands progrès dans notre faveur en nous déli-

vrant du joug de la gabelle ; mais nous n'avons pas obtenu ce bienfait ; nous l'avons arraché, et déja l'habitude en émousse l'attrait. Cette suppression de droits sur la marque des fers, sur les cuirs, sur les amidons, etc. que vous avez sagement décrétée, aura sans doute à la longue une influence bienfaisante sur notre industrie ; mais son effet assurément n'est pas encore sensible. Vous avez calculé que l'abolition des dixmes vivifieroit l'agriculture ; nous l'espérons aussi : mais ce que nous voyons de plus sûr et de plus prochain, c'est qu'il faudra leur trouver un supplément. Vous n'avez fait que déplacer notre fardeau, et vous avez cru l'alléger. En attendant que l'agriculture fleurisse et revive, les agriculteurs peut-être souffriront et mourront.

Non, le peuple, cette idole à laquelle vous paroissez sacrifier sans cesse, ne se nourrit point d'abstractions ni d'espérances. Vous l'avez dégagé du joug féodal, des corvées, de toutes les redevances qui ont le rapport même le plus éloigné avec la servitude ; mais il frémit à l'aspect des impôts dont vous l'allez accabler sous d'autres dénominations. Votre comité des finances a beau varier & compliquer ses rapports. Peu de gens sont en état d'en suivre les calculs. Tous sont effrayés de leurs résultats. Nous avons

applaudi à la rigueur forcée que vous avez déployée contre les biens de l'église, à l'anéantissement de ces grands corps judiciaires qui nous pressoient du despotisme dont ils feignoient de nous garantir , à la destruction de ces hordes dévorantes de financiers qui nous vendoient notre argent si cher. Mais par toutes ces opérations hardies et nécessaires, avez-vous fait un pas vers notre véritable soulagement ? Nous ne vous le dissimulerons pas, la lente circonspection avec laquelle vous abordez la grande question de l'impôt , prouve encore plus votre embarras que votre prudence. C'est sans doute un des objets où vous avez déployé le plus de lumières ; mais ne vous êtes-vous pas un peu maladroitement engagés dans un défilé très-étroit ? D'un côté vous voulez éviter de froisser par quelques priviléges , par quelques gênes cette LIBERTÉ que vous avez proclamée, que nous avons appris de vous à chérir ; de l'autre, vous craignez de peser par l'impôt direct sur l'agriculture votre seconde idole. Dans l'impossibilité de concilier ces deux intérêts, ne balancez pas dans votre choix. La LIBERTÉ , comme vous l'entendez dans vos abstractions métaphysiques , peut être une chose sublime , mais vous ne parviendrez pas à nous faire goûter les subtiles conclusions que vous tirez de

vos grands principes. Nous la définissons tout simplement, et d'après vous-mêmes, *la faculté de n'obéir qu'à la loi*, et quelles que soient les loix que vous nous dictiez, si nous n'obéissons qu'à elles, nous nous croirons LIBRES. Que nous importe que ce soit dans le sens de *Montesquieu* ou de *Jean-Jacques*, d'après *Smith* ou le docteur *Quesnay*, pourvu que nous soyons contens ? La perfection ne peut se trouver dans des institutions humaines ; vous avez trop perdu de vue cette vérité triviale ; aucune société ne peut exister sans des entraves quelconques. Il suffit qu'il n'y en ait pas d'inutiles. Le fleuve qui coule encaissé dans son lit, ou même contenu par des digues, embellit et fertilise ses rives. Si rien ne réprime son irrégularité vagabonde, sa présence est un fléau et non pas un bienfait. Contenez-nous donc, gênez-nous donc autant que l'exigeront notre prospérité, notre sûreté et les besoins du trésor public, et nous préférerons cet esclavage utile aux vaines et dangereuses chimères d'une liberté sans bornes. Vous venez de repousser toutes les douanes aux frontières ; mais les despotes mêmes, dont vous nous avez sauvé, en avoient formé le vœu plus d'une fois. La liberté, beaucoup moins que la prospérité publique, en réclamoit l'accom-

plissement. Eh bien ! s'il en est encore tems, consultez plutôt celle-ci quand vous prononcerez sur la régie exclusive du tabac. Elle a trouvé des défenseurs même parmi les amis les moins équivoques du peuple. Sa cause doit-elle être perdue parce qu'elle a été aussi plaidée pas les ennemis de la révolution ? Ils peuvent aussi ouvrir des avis utiles. Que s'il suffit qu'ils en aient un pour qu'il soit suspect et repoussé, gardez bien soigneusement ce secret, il leur seroit facile d'en abuser.

Pour que nous soyons constamment attachés à *cette liberté* à laquelle nous venons de renaître, il ne suffit pas qu'elle nous procure le plaisir odieux d'humilier ceux qui nous affrontoient, le plaisir puéril de porter les livrées des guerriers, le droit fatiguant de nommer tous nos chefs ; il faut que nous lui devions aussi de véritables soulagemens : et ils résulteront sur-tout des impôts indirects qui, comme on ne scauroit trop le répéter, sont presque tous volontaires, qui font pardonner leurs entraves par leur influence bienfaisante sur l'agriculture, d'énormes subsides sont nécessaires, au moins pour un tems, nous n'en pouvons douter. Mille raisons et le succès même de vos opérations demandent que la terre porte de ce fardeau le moins qu'il sera

possible. Elle doit déja concourir à remplir plusieurs des canaux que vous avez mis à sec. Voulez vous l'épuiser elle même à force de tributs ? Appellez donc à son aide et le timbre et les cartes, et le tabac et ces heureuses inventions fiscales que le despotisme avoit flétries de son suffrage ; mais que la liberté peut adopter en les ennoblissant. Voyez les Anglais supporter avec courage et les charges les plus pesantes, et jusqu'aux inquisitions des agens du fisc. Ils se croyent libres cependant, et s'ils ne le sont pas, leur prospérité en tous genres malgré leur dette immense, malgré la fréquence de leurs guerres ruineuses, fourniroit l'argument le plus spécieux contre la liberté. Ne les imitons pas servilement, à la bonne heure ; mais loin de nous, apprentifs dans la science de l'économie politique, loin de nous la prétention de faire plus qu'eux. Leur agriculture auroit-elle atteint le point de perfection où elle est, si les rêveries des économistes avoient accablé leur sol ? Leur *acte de navigation* que nous célébrions encore il y a quelques années avec le reste de l'Europe, n'est il pas en apparence un code d'esclavage ? Il est absous cependant, il est canonisé par l'expérience d'un siècle. Il prouve que pour que la prospérité soit sans bornes, il faut en mettre à la liberté

Que deviendroit la nôtre si non contents de nous dégager des entraves vraiment funestes dont gémissoient les partisans même de l'ancien systême, nous répugnions à ces restrictions sagement combinées qui alimentent le trésor public, en épargnant la terre? Non, si les impositions indirectes ne viennent pas en abondance à notre secours, vous n'avez pas de milieu, législateurs de la France, il faut ruiner les cultivateurs, ou proclamer la banqueroute.

Hâtez-vous cependant de prononcer sur cette grande question. Son indécision déja trop prolongée est une des causes principales de la stagnation du numéraire. Comment ne restreindroit-on pas ses dépenses, tant qu'on ignorera et la qualité et la forme de l'impôt, tant qu'on aura à craindre que ceux qui doivent l'établir, épient les plus légers indices de l'aisance pour en faire la base de leur taxation, tant que l'incertitude et la méfiance commanderont l'économie aux prodigues même ? mais dans cet établissement de l'impôt, nous vous le répétons d'après les motions de nos plus sages députés, (1) *Ménagez la terre.* Les taxes sur les consomma-

---

(1) Sur-tout l'ami véritable, l'ami éclairé du PEUPLE, M. Delley d'Agier.

tions qui ne tiennent pas aux premiers besoins diminueront peut-être d'abord le nombre des consommateurs ; mais ce ne sera que pour un tems. Les hommes, les Français sur-tout, ressemblent aux lapins de la Rochefoucault. Le premier bruit de l'artillerie fiscale les intimide, les disperse, mais bientôt, la fantaisie, la légéreté, le goût consolidé par l'habitude les ramènent impassibles, sous le canon de l'impôt. On s'accoutume à tout, excepté aux privations que ne commande pas une nécessité insurmontable.

Mais si vous voulez que nous supportions avec résignation le lourd fardeau que vous nous préparez, ne l'augmentez pas sans nécessité. C'est peu de nous avoir annoncé soixante millions d'économies dans les dépenses publiques, si d'un autre côté vous les accroissez dans une plus grande proportion par des dépenses inconnues dans l'ancien systême. Songez que le nouveau met à la charge du PEUPLE le salaire de l'ordre judiciaire, celui du clergé, le paiement de ses dettes, l'entretien des gardes nationales, &c. Voilà ce qui est indispensable ; mais les frais de tant de procédures entamées par la terreur, et négligées par l'insouciance, peut-être même par la dureté ; mais ceux du trans-

port

port de tant de prétendus conspirateurs qui voyagent aux frais du peuple d'un bout du royaume à l'autre ; mais l'entretien de tant de prisonniers qui, dans le silence des anciens tribunaux et l'insuffisance des nouveaux, ne peuvent obtenir la grace de vivre ou de mourir. Voilà ce qui est au moins inutile, voilà ce que l'humanité trouve cruel, voilà ce que l'impatience peut rendre funeste.

Et que dirons-nous de tant de sommes dont l'emploi n'est pas indiqué, et par cela même paroît suspect. Ce PEUPLE que vous avez trouvé si facile à suivre vos nobles impulsions ; ce peuple qui croit non seulement sur les plus foibles apparences, mais même contre les plus fortes ; ce peuple demande ce que sont deverus ces contributions du patriotisme, dont l'abondance avoit appaisé ses alarmes ; et comme il ne voit pas qu'elles aient sauvé le trésor public de son effrayante pénurie, il soupçonne, il dit tout haut que la cupidité ou le crime se sont approprié ce dépôt sacré. Le soupçon est aussi flétrissant qu'il est absurde. Mais comment avez-vous pu le laisser naître ? Comment négligez-vous un seul des moyens de le détruire ?

Il se récrie encore, CE PEUPLE, sur les objets qui occupent une grande partie de vos

séances. Que de tems perdu, dit-il, à recevoir de vains hommages, à lire d'éloquentes adresses, à écouter des projets qui ne tiennent que de bien loin à votre important ouvrage! Est-ce pour cela que nous salarions si généreusement nos représentans? Que nous importent et les délations de vos comités des recherches, et les députations des prétendus ambassadeurs de l'univers, et les harangues des Liégeois? Il nous faut une constitution, il nous faut de l'ordre dans nos finances, dans nos armées, dans nos gardes nationales; renvoyez renvoyez à l'époque de vos loisirs tout ce qui est étranger à ces objets.

Nous dirons plus: en commentant les plaintes du VRAI PEUPLE FRANÇAIS, en les traduisant dans un langage moins vulgaire que le sien, que nous importent les réclamations des Avignonais, qui ont causé de nouveaux orages dans l'assemblée nationale. Est-ce au milieu d'un pareil tumulte qu'on dois apprécier et accueillir le vœu d'un état livré aux plus violentes convulsions? Pour qu'il fût légitime, il faudroit au moins qu'il fût prononcé dans le calme de la réflexion, qu'il ne fût pas souillé par la corruption et les massacres. Eh quoi! en renonçant pour jamais aux conquêtes nous sommes-nous tacitement réservé celles que pourroient nous assurer le sophisme et le crime? Au tribunal de la sagesse et de la saine poli-

tique, il n'est point de différence entre les armes d'*Attila* et celles de *Machiavel*; mais oui, il en existe une, c'est celle du courage et de l'audace à la lâcheté. L'assemblée nationale vient d'adopter sur cette grande question un palliatif; mais il déguise mal les intentions qui ont paru dominer dans son sein. S'il s'élevoit des discussions dans une des villes appartenantes au roi de Prusse, quelqu'un auroit-il osé proposer d'y mettre une garnison française ? On dira donc dans le reste de l'Europe que c'est la foiblesse de nos voisins qui fait notre audace, et que les Avignonais n'en sont pas la seule ni la première preuve.

Le peuple français a encore un conseil à donner à ses représentans. Ce sera le dernier, ce n'est pas le moins important.

Dans quelques mois, nous toucherons au terme de la seconde année de vos séances. Il sera celui de vos travaux, si vous ne voulez pas hazarder notre bienveillance.

Nous savons que depuis plusieurs mois vous vous rendez justice; que même, de la tribune aux harangues vous avez annoncé votre retraite comme prochaine; qu'un de vos membres les plus influens et les plus ambitieux a dit que l'assemblée nationale sentoit qu'elle étoit *usée*; que

dans les clubs où vous dominez, vous avez laissé présentir que vous ne dépasseriez pas la fin de l'année ; qu'enfin vous avez donné récemment la plus grande authénticité à ces dispositions par l'établissement de ce *comité central* qui doit préparer et accélérer vos dernières opérations. Mais savez-vous, Messieurs, que le *peuple français* commence à accueillir les propos des mal intentionnés, qui publient que votre ambition est sans bornes, et que la durée de votre législature sera mesurée sur votre ambition ? Qu'en annonçant le desir du repos après des travaux si longs, si pénibles, et disons si méritoires, vous vous êtes tourmentés du besoin de régner. On dit encore qu'en vous créant *assemblée constituante*, vous vous êtes implicitement réservé la faculté d'indiquer *seuls* le moment où vous pourrez vous éloigner sans danger pour la constitution, et que vous vous êtes mis ainsi au-dessus de vos propres décrets qui fixent à deux ans la durée de chaque législature.

On dit que mille épisodes, comme les affaires *de Nancy*, *de Brest*, *de Nismes*, *de Montauban*, *du Camp de Jalès*, *du chapitre de Cambray*, *de l'abbé de Barmont*, *de Saint-Domingue*, *d'Avignon*, *d'Usèz*, etc. etc. ect. ect. etc. etc., peuvent reculer le dénouement à l'infini ; que lorsqu'enfin vous aurez mis la dernière main à

la machine ingénieuse , mais compliquée qui vous occupe , vous croirez ne pouvoir vous dispenser d'assister encore quelque tems au jeu de ses rouages; que vos adulateurs vous y inviteront, et que vous prendrez leur voix pour celle DU PEUPLE. Ils vous tromperont, c'est le rôle, c'est le but de tous ceux qui flattent. Apprenez que CE PEUPLE, dont nous sommes les interprêtes, sent déja se refroidir de l'enthousiasme que vous lui avez inspiré; que de la tiédeur pour les personnes il passera bientôt, il passe déja à la tiédeur pour les choses. Qu'il est rassasié des bienfaits qu'il tient de vous, et impatient de l'arrivée de ceux que vous lui avez promis; qu'il veut la liberté sans doute, mais qu'il la veut compatible avec la sécurité, avec la paix, disons plus, avec la paresse. *Oui, avec la paresse.* Oui, son activité est déja fatiguée des tâches répétées que vous lui avez confiées. Par-tout où la surveillance n'est pas excitée par la terreur des conspirations, par le fanatisme religieux, par la présence des grands corps que vous avez si sagement détruits, par la crainte des invasions étrangères, l'ardeur de ces gardes nationales sur lesquelles vous avez tant compté, est assoupie. Déjà ces livrées de la gloire et de la patrie ces musiques guerrières ne disent plus rien aux

yeux, ni aux oreilles. Elles ne font que rappeler des fonctions dont on ne sent plus que le poids, dont on commence à révoquer l'utilité en doute, pour lesquelles on ne veut plus négliger les devoirs de sa profession, ni même ses plaisirs. Et ces élections multipliées qui devoient rappeler sans cesse AU PEUPLE ses droits et sa souveraineté; croyez-vous qu'il soit fort empressé d'y concourir ? Eh bien ! apprenez qu'il lui a fallu moins de dix-huit mois de jouissance pour lui en donner la satiété; que le renouvellement des municipalités qui, suivant vos décrets a dû se faire après la Saint-Martin, en a fourni des preuves multipliées; qu'il y a des villes considérables où les nouvelles élections ont été faites par la moitié, par le quart, dans quelques-unes à peine par le dixième des citoyens actifs.

Ce sont de ces vérités que vous ne trouverez pas, Messieurs, dans les adresses d'adhésion dont on vous assiège, ni dans les lettres de vos correspondans de province. Vous ne vous consolerez pas de cette tiédeur en la mettant sur le compte des ARISTOCRATES; une pareille interprétation prouveroit trop, ou pour leur nombre ou pour leur influence. Cherchons une explication plus naturelle à ce phénomène poli-

tique qui déconcerte les conjectures et les vœux des bons citoyens.

Le peuple français, malgré vos efforts et vos succès dans plus d'un genre, n'est pas encore entièrement *régénéré*; il est toujours léger, toujours avide de nouveautés. Votre législature est déja pour lui une chose ancienne et sans attrait, et, pour vous le dire dans son langage frivole, elle a déja *passé de mode*. Si vous voulez nourrir et rafraîchir son civisme, offrez-lui, offrez-lui *au plutôt* un nouvel aliment, en annonçant votre retraite; elle est attendue avec impatience, non-seulement par les ennemis de la révolution qui espèrent encore que d'autres mains guériront une partie des blessures que les vôtres leur ont faites; elle l'est par un grand nombre de bons citoyens, qui, en admirant les bases et une partie de l'ordonnance de votre majestueux édifice, y remarquent plusieurs défectuosités, et n'osent se flatter que vous ayez la générosité de les rectifier vous-mêmes (1); elle l'est par ceux qui, depuis près deux ans

(1) Témoin, l'ordre judiciaire, sublime dans la théorie, absurde dans la pratique, si l'on en croit le vœu de tous les départemens; témoin l'effrayante et ruineuse multiplicité des districts, la cohue des municipalités de campagne, &c. &c. &c.

caressent l'espoir de vous remplacer et dont vous n'amuseriez pas impunément l'ambition ; elle l'est enfin par ces Français de toutes les classes et toutes les opinions qui aiment le changement plus encore que la liberté.

Ne trompez donc pas plus long-tems cette foule de prétentions et d'espérances. Aussi-tôt que vous aurez irrévocablement fixé l'assiette de l'impôt (et l'approche de 1791 ne nous permet plus de délais) , ANNONCEZ PÉREMPTOIREMENT LE TERME DE VOS TRAVAUX ; invitez les départemens à prendre les mesures préparatoires pour l'élection de vos successeurs ; dites que tel jour on y procédera , que tel autre ils vous remplaceront : et pour que l'apparence d'une interruption n'alarme pas les bons citoyens et n'ouvre pas une carrière aux intrigues des malveillans , décrétez solemnellement que l'ouverture de la seconde législature se fera le lendemain de votre dernière séance.

Voilà , Messieurs , le vœu du vrai peuple français , le conseil du véritable civisme ; ceux qui ne vous le donnent pas, ceux qui voudront vous le rendre suspect ne sont ni vos amis ni ceux de la chose publique.

Du département de la Haute-Vienne ,
